



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

FORMULAIRE

**Demande individuelle de reconnaissance de la force majeure
- Campagne PAC 2026 -**

Je soussigné(e) :

Dénomination :

N° Pacage :

Compte tenu :

du caractère exceptionnel de la sécheresse en Martinique depuis le mois de juin.

Demande :

la reconnaissance de la force majeure et le maintien de l'aide au développement et au maintien du cheptel allaitant (ADMCA) au titre de la PAC 2026.

Je certifie qu'à cette date, il ne m'a pas été notifié de contrôle PAC et je suis informé que ma demande de reconnaissance de cas de force majeure ne pourra pas être prise en compte dès lors qu'une notification de contrôle m'aura été transmise.

Je m'engage à fournir à l'administration toute pièce justificative nécessaire à l'instruction de ma demande.

Fait à , le

Signature :

(dans le cas d'une forme sociétaire, le signataire est le gérant ou tous les associés en cas de GAEC)

Ce formulaire ainsi que toutes les pièces justificatives nécessaires à l'étude de la demande (document de notification de sorties, bordereau de perte ADMCA identifiant les animaux concernés par la demande, photographies de l'état des prairies et des animaux, bordereaux d'équarrissage, attestation vétérinaire établissant le lien entre la mort de l'animal et les conditions climatiques etc...) doivent être transmises au plus tard **dans les 30 jours suivant la survenue de l'évènement.**

- par mél à : calamite.daaf972@agriculture.gouv.fr
ou

- par voie postale à : DAAF Martinique
Service agriculture et forêt
Pôle développement durable des exploitations
Jardin Desclieux
BP 642
97262 FORT-DE-FRANCE Cedex